

CADALEN

Le journal

INFORMATIONS COMMUNALES - N° 45 • Juin 2026



Chères Cadalénoises, chers Cadalénois,

Je souhaite tout d'abord remercier chaleureusement les 577 électeurs qui ont accordé leur confiance à la liste « Unis par Cadalen, Inspirés pour demain » lors des élections municipales de mars 2026. Cette confiance nous honore profondément, mais elle nous oblige aussi. Elle renforce notre détermination à agir avec sérieux, transparence et engagement au service de l'intérêt général.

À l'approche de l'été, je souhaite partager avec vous les avancées et les ambitions qui continuent de guider l'action municipale. Notre engagement reste intact : agir concrètement pour améliorer votre quotidien tout en préparant l'avenir de Cadalen avec responsabilité et détermination.

Cette année encore, la commune investira fortement, avec plus de 1,4 million d'euros consacrés à des projets structurants, et cela sans augmentation des impôts. Ce choix traduit une gestion rigoureuse et une volonté claire : développer notre territoire tout en préservant le pouvoir d'achat de chacun.

Parmi les opérations majeures, un effort important sera porté sur la voirie, afin d'améliorer la qualité de nos routes et de renforcer la sécurité des déplacements.

La sécurisation des accès au village constitue également une priorité, pour garantir un cadre de vie plus sûr pour tous. Nous poursuivrons par ailleurs la rénovation des appartements de l'ancienne gendarmerie, contribuant ainsi à valoriser notre patrimoine tout en répondant aux besoins en logement. Enfin, nous lancerons les études de la future plaine des sports et des loisirs, un projet ambitieux qui participera à renforcer l'attractivité et la vitalité de notre commune.

Être maire, c'est avant tout être à l'écoute, agir avec responsabilité et construire avec vous. Chaque projet, chaque décision s'inscrit dans cette volonté de proximité, de solidarité et de développement équilibré.

Les mois à venir seront également rythmés par de nombreux événements associatifs, culturels et festifs. Je vous invite à y participer nombreux, car c'est dans ces moments de partage que se construit pleinement l'esprit de notre village.

Je vous souhaite à toutes et à tous un très bel été.

Sébastien BRAYLE
Maire de Cadalen



Invitation Inauguration

Sébastien BRAYLÉ, Maire de La Commune & son Conseil Municipal
ont le plaisir de vous inviter à l'inauguration de la Place du Village



Le vendredi 24 juillet 2026

17h Inauguration, suivie d'un apéritif
19h Marché gourmand organisé par l'association des commerçants et des artisans de Cadalen
21h Animation musicale avec le duo RAC&NAT
22h30 Spectacle laser proposé par ANIMAGICSHOW



Santé



L'OMS (Organisation Mondiale de la Santé) définit la santé comme « Un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité »

Nous sommes tous concernés par la santé, la nôtre, mais aussi celle de nos enfants, de nos parents, de nos proches, de nos voisins...

Il nous est alors apparu utile, suite à la dernière élection municipale, de **constituer une commission santé** à l'intention des habitants de Cadalen. Nous souhaitons ainsi accompagner, développer et favoriser l'accès aux soins et l'offre de santé sur notre territoire.

Notre premier objectif est de proposer une **mutuelle de territoire**, accessible à tous les habitants de Cadalen. Un travail de rencontre avec les différents prestataires se fera durant l'été 2026. Nous souhaitons que cette mutuelle de territoire se mette en place à partir du 1er janvier 2027. Nous vous tiendrons informés de l'évolution de ce projet et diffuserons une large information dès qu'elle sera opérationnelle.

La commune de Cadalen s'inscrit aussi dans les différentes organisations de santé afin de devenir un acteur incontournable. Nous avons notamment adhéré à la CPTS (Communauté Professionnelle Territoriale de Santé du Grand Gaillacois) et commencé à rencontrer les professionnels de santé.

Nous sommes au début de notre travail. Nous vous tiendrons informés.

Prenons soin de nous et des autres.

Espaces Verts

Une réunion publique a eu lieu le 5 mai 2026. Nous avons pu travailler ensemble la question du recyclage des **déchets verts** (ou **résidus**). Benne à disposition, broyeur de végétaux, ramassage, autant d'idées qui restent à réfléchir dans une future séance de travail.

Nous avons aussi abordé la question du **lien social** en lien avec des activités de jardinage. De nouveaux apprentissages, la transmission de savoir-faire, l'accompagnement aux personnes vulnérables sont à développer. Un nouveau groupe de travail se met en place pour proposer des idées et les réaliser.

Nous vous communiquerons les prochaines dates de rencontre (mairie, site internet, Facebook, Panneau Pocket...).

N'hésitez pas à nous rejoindre... Nous avons besoin de vous !!



Sur la Pile

Vous vous êtes tous proménés le long de la rue du Moulin-à-Vent à Cadalen ; en contrebas de l'église, il est étonnant de trouver une pile en briques le long de la route.

Cette pile en fait, à l'origine n'était pas seule comme le montre la photographie : en réalité se trouvaient deux piles en briques montrant l'entrée d'une exploitation agricole et qui étaient aussi la signature d'un certain statut social.



La brique est courante dans le Tarn et plus largement en Occitanie. La grande présence d'argile dans les sols ou les alluvions permettait d'accéder à un matériau en proximité, facile à travailler car pouvant être usiné de façon standard et généralement moins cher que la pierre qui devait, elle, souvent être taillée avant d'être utilisée. La brique présente aussi l'avantage d'être moins lourde et plus facile à déplacer.

Dans notre région, l'utilisation de la brique s'est accélérée au XIXème siècle suite à l'apparition du chemin de fer. Ce dernier a permis le déplacement des briques cuites et c'est en partie pourquoi la majorité des églises de ce siècle ont été élaborées à partir de ce matériau.

Alors, promeneurs, en contemplant cette colonne, n'hésitez pas à faire revivre l'antan de notre campagne qui constitue notre richesse culturelle et patrimoniale.



Cadalen participe au concours départemental "Villes et Villages Fleuris" 2026

La commune de Cadalen s'est engagée cette année pour la première fois, dans le concours départemental des *Villes et Villages Fleuris*, organisé par le CAUE du Tarn. Bien au-delà du simple fleurissement des places, rues, balcons, cette démarche valorise l'ensemble de notre cadre de vie : qualité des nouveaux aménagements, mise en valeur du patrimoine bâti, respect de l'environnement, gestion raisonnée de l'eau (mise en place de l'utilisation des puits), préservation de la quiétude du centre-bourg et implication des habitants.

Ce concours constitue avant tout une aventure collective et positive pour notre village. Habitants, associations, commerçants, artisans, école, EHPAD ou encore services municipaux peuvent, s'ils le souhaitent, contribuer à embellir Cadalen à leur manière : quelques fleurs devant une maison, un espace entretenu, un élément du patrimoine mis en valeur ou encore des pratiques respectueuses de l'environnement.

Il ne s'agit pas d'une compétition entre habitants, chacun reste naturellement libre de participer ou non. L'objectif est surtout de poursuivre ensemble l'amélioration du cadre de vie et de mettre en lumière l'identité et le charme de notre commune.

Le jury départemental visitera Cadalen le **8 juillet 2026**. D'ici là, chacun pourra contribuer, à son échelle, à faire fleurir et rayonner notre village.



CADALEN se mobilise !

CONCOURS VILLES & VILLAGES FLEURIS 2026 – TARN

La commune de Cadalen participe au
**concours départemental des
Villes et Villages Fleuris 2026**
organisé par le CAUE du Tarn.

**EMBELLIR**
notre village

**VALORISER**
notre patrimoine

**AGIR**
pour l'environnement

**GÉRER**
l'eau
avec responsabilité

**MOBILISER**
tous les acteurs
du village





À VOUS DE JOUER !

*Habitants, associations, école, EHPAD,
commerçants, artisans...*
Chacun peut contribuer !

-  Fleurissez votre devant de porte, balcon, jardin ou commerce
-  Aménagez un espace partagé ou un coin du village
-  Mettez en valeur un élément du patrimoine local
-  Privilégiez des plantations économes en eau et des solutions naturelles et durables
-  Laissez parler votre créativité !



UN JURY PASSERA LE **08 JUILLET 2026**



**Tout doit être prêt
avant cette date !**



UNE FIERTÉ COLLECTIVE

Ici, pas de concours individuel :
c'est l'ensemble du village qui est évalué.
*Ensemble, Cadalen peut
obtenir une distinction !*



Mairie
de
Cadalen



Merci à toutes et à tous
pour votre engagement !





81 Tarn
c a.u.e
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement



Maire

Sébastien BRAYLE
Préside toutes les commissions

LE NOUVEAU



Adjoints

Peggy AMALBERT
Finances - Urbanisme - CCAS
Communication - Santé/Social



Christophe RAYNAUD
Associations
Plaine des Sports et des Loisirs



Délégués

Jean-Michel DOYEN
CCAS/Santé/Social
Plaine des Sports - Enfance/Jeunesse
Participation Citoyenne - Urbanisme



Jérôme MAGRE
Voirie/Agriculture
Urbanisme - Associations
Plaine des Sports - Bâtiments



Sandrine CARAMELLI
Finances - Urbanisme
Associations
Plaine des Sports
Voirie/Agriculture



Aline CHEVALIER
Finances
Urbanisme
Santé/Social
Participation Citoyenne



Philippe COUDERC
Finances
Voirie/Agriculture
Culture



Martine GRANET
Finances - Associations
Communication
Plaine des Sports - Culture
Vie Quotidienne

CONSEIL MUNICIPAL



Géraldine NOËL
Enfance/Jeunesse
Conseil Municipal Jeunes



Christian DAVALAN
Voirie/Agriculture - Bâtiments
Mobilité - Développement Durable



Marie DELCAYRE
Vie Quotidienne - Participation Citoyenne
Culture/Patrimoine/Embellissement



Pierre RUTKOWSKI
Conseil Municipal Jeunes
Finances - Communication
Enfance/Jeunesse - Bâtiments - Culture



Pascal SANLEFRANQUE
Participation Citoyenne/Patrimoine
Finances - Urbanisme - Communication
Associations - Plaine des Sports
Voirie - Bâtiments - Culture



Denise STEVENSON
Communication
CCAS/Santé/Social
Participation Citoyenne



Marine LENOIR
CCAS/Santé/Social
Associations
Enfance/Jeunesse
Culture



Paul MARION
Finances
Plaine des Sports
Voirie/Agriculture



Stéphane POUGET
Finances
Voirie/Agriculture
Culture



Lucie RYCKEWAERT
Santé/Social
Associations
Plaine des Sports
Enfance/Jeunesse

L'Agglo Gaillac-Graulhet

Renouvellement du conseil communautaire de l'agglomération Gaillac-Graulhet

À la suite des élections municipales de mars 2026, le conseil communautaire de la communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet a été renouvelé, marquant l'ouverture d'un nouveau cycle pour notre territoire.

Composé de 93 élus titulaires et de 49 suppléants, issus des 56 communes membres, dont Cadalen, ce conseil incarne la coopération intercommunale et permet de porter des projets structurants à l'échelle du bassin de vie.

Une nouvelle gouvernance installée

Lors de sa séance d'installation du 20 avril 2026, le conseil communautaire a procédé à l'élection de son président. À cette occasion, les élus ont accordé leur confiance à Christophe Gourmanel, maire de Grazac.

La municipalité de Cadalen tient à saluer cette élection et à adresser tous ses vœux de réussite au nouveau président dans l'exercice de ses fonctions. Ce mandat s'inscrit dans un contexte exigeant, où la cohésion entre les communes et la capacité à porter des projets collectifs seront essentielles.

Le rôle essentiel de l'intercommunalité

Souvent méconnue, l'agglomération joue pourtant un rôle central dans le quotidien des habitants. Elle intervient dans de nombreux domaines de compétences, permettant de mutualiser les moyens et d'assurer une action publique plus efficace.

Le territoire de l'agglomération représente 20% de la superficie du Tarn avec 1 115 km². Avec 78 000 habitants, elle est comparable aux autres agglomérations Tarnaise (Albi : 84 000 habitants, Castres-Mazamet : 78 000 habitants)

La communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet exerce notamment les compétences suivantes :

- **Petite enfance, éducation & jeunesse** : 751 enfants dans 16 crèches, 5573 élèves dans 51 écoles, 5230 repas servis par jour

- **Développement économique** : soutien aux entreprises, gestion des zones d'activités, attractivité du territoire

- **Aménagement de l'espace communautaire** : urbanisme, planification et organisation du territoire

- **Habitat et politique du logement** : programmes locaux de l'habitat, amélioration du parc existant

- **Mobilités** : organisation des transports et solutions de déplacement

- **Gestion des déchets** : collecte, traitement et valorisation

- **Eau et assainissement**

- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)**

- **Culture** : 13 médiathèques, 2 cinémas, l'archéosite de Montans

- **Action sociale d'intérêt communautaire**

- **Tourisme et promotion du territoire**

- **Un enjeu fort pour les communes**

À travers ces compétences, l'agglomération constitue un levier majeur pour le développement du territoire et l'amélioration du cadre de vie. Elle permet également de porter des projets que les communes, seules, ne pourraient assumer.

Pour Cadalen, l'implication au sein de cette instance est essentielle afin de défendre les intérêts de la commune tout en contribuant à une vision collective et solidaire.

Un mandat tourné vers l'avenir

Ce nouveau mandat communautaire devra répondre à des enjeux majeurs : transition écologique, développement économique équilibré, qualité des services publics et solidarité entre les communes.

La municipalité de Cadalen restera pleinement mobilisée au sein de l'agglomération afin de participer activement à ces projets et de porter la voix de ses habitants.



Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du Gaillacois

2 délégués communaux titulaires :
Christian Davalan – Philippe Couderc

Syndicat Mixte AGEDI

2 délégués communaux :
Sébastien Brayle - Géraldine Noël

Syndicat Intercommunal d'Electrification

2 délégués communaux titulaires :
Stéphan Pouget - Jérôme Magre

Comité National d'Action Sociale (CNAS)

1 délégué élu : Jean-Michel Doyen

Elu référent syndicat mixte Trifyl : Christophe Raynaud

Correspondant Défense : Pascal Sanlefranque

Correspondant Intempéries : Philippe Couderc

Correspondant Sécurité Routière : Stéphan Pouget

Correspondant Ambroisie : Paul Marion

CMJ



APPEL À CANDIDATURE



Eveil à la
citoyenneté

« Je veux participer à la
vie du village ».



Elaboration de projets



Sorties et visites



« J'ai des idées pour améliorer
les choses »



Participation aux cérémonies



Une équipe

Tu as entre 9 et 18 ans et
tu habites à Cadalen ?
Tu es motivé(e) ?

Tu as des idées, tu veux participer à la
construction de projets sur ton village ?
Viens nous rejoindre au CMJ

Récupère ton dossier de
candidature 2026-2028 en mairie ou
sur demande à
cmjcadalen@gmail.com

Date limite de dépôt du dossier au secrétariat de la mairie : **samedi 17 octobre 2026**

En ce début de mandat, il convient de rappeler que la voirie hors panneaux Cadalen est de compétence de l'agglomération Gaillac-Graulhet (GGA). Concrètement la commission voirie communale établit une liste des travaux prioritaires pour l'année, les devis sont élaborés par les services techniques de l'agglomération et les chantiers sont réalisés par l'entreprise qui a répondu à l'appel d'offres de GGA. La commune finance ces travaux par une attribution de compensation versée à l'agglomération.

Pour les travaux à l'intérieur des panneaux, la commune a l'entière compétence. Elle inscrit donc directement une ligne budgétaire pour la voirie en fonctionnement (points à temps, épareuse...) ou en investissement.

Travaux hors panneaux agglomération :



Cette année encore l'enveloppe allouée pour ces travaux s'élève à 80 000 euros. Une première partie sera réalisée avant l'été et la deuxième partie à la rentrée. Les secteurs concernés sont les routes du Castella, de Brasselone, des Vergnades, de Labessière-Candeil (limitrophe avec Peyrole) et le chemin de Boutonnet.

Les choix se font en fonction de l'urgence face aux dégradations, du trafic, de l'intérêt économique...

Travaux en centre bourg :

- Dans notre prochain bulletin nous reviendrons en images sur l'inauguration de la traversée et de la place du village qui aura lieu le 24 juillet.
- En fin d'année, nous allons finir l'aménagement du bas de l'école, de la route de la Tour et de l'accès au pôle santé. Après le relevé topographique effectué en mai, un maître d'œuvre sera mandaté pour dessiner le projet, mettre en place le cahier des charges qui nous permettra de choisir l'entreprise qui réalisera les travaux.
- En même temps, une concertation sera lancée avec les riverains de la rue du Moulin-à-vent pour déterminer les travaux de rénovation et d'aménagement qui se concrétiseront en 2027.



Travaux

Inauguration de trois nouveaux logements sociaux à Cadalen

Le lundi 27 avril, la commune de Cadalen a inauguré trois appartements créés dans les locaux de l'ancienne école située route de Gaillac. Cette inauguration s'est déroulée en présence de Vincent Ferrier, secrétaire général de la préfecture du Tarn et de Monique Corbière-Fauvel, vice-présidente du Département du Tarn.

En décembre 2024, la municipalité a mis ce bâtiment à disposition d'Habitat Social Pact 81 (HSP81) afin d'y réaliser trois logements locatifs sociaux. Cette opération a été rendue possible grâce à la mise en place d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans, permettant de transférer temporairement la propriété du bien à cet opérateur agréé en maîtrise d'ouvrage d'insertion par le ministère du Logement.

Habitat Social Pact 81 a ainsi assuré la gestion des aspects administratifs et financiers du projet. Le bâtiment, auparavant vacant et vétuste, a fait l'objet d'une réhabilitation complète. Il propose désormais trois logements thermiquement performants : un T2, un T3 et un T4, tous proposés à des loyers de type très social.

Un projet à forte dimension sociale

Cette opération s'inscrit dans le cadre d'un financement spécifique du Fonds National des Aides à la Pierre (FNAP), visant à renforcer la production de logements très sociaux. Elle permet notamment :

- De proposer des logements à très faibles loyers, en grande partie pris en charge par les Aides Personnalisées au Logement (APL) ;
- D'accompagner des ménages rencontrant des difficultés financières et sociales grâce à des dispositifs adaptés.

Chiffres clés

- Coût total de l'opération : 382 000 € TTC
- Taux de subvention : 58 %

Répartition des financements

- État : 28 %
- Communauté d'agglomération Gaillac-Graulhet : 15 %
- Département du Tarn : 6 %
- Fondation pour le logement : 9 %



À vos agendas !

Juin

- 12 Théâtre d'impro au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 13 Tournoi Green Volley Gilles Amalric au Stade**
Cadalen Volley Ball
- 14 Tricot avec Jacqueline au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 19 Jeux avec Laure au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 20 • Matin : 1^{er} tournoi Steven Letombe catégories U11-U13**
Plaine des Sports et des Loisirs
US Cadalen
- Après-midi : 39^{ème} tournoi Jean-Luc Liviero catégorie Séniors**
Plaine des Sports et des Loisirs
US Cadalen
- 20 Feu de la St Jean St Jean du Vigan**
AFCC
- 21 Concert de fin d'année Salle des Fêtes**
L'accord des sons

Juillet

- 4 Boum fête de l'école - DJ Max' (blind test parents-enfants) au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 5 Vide-grenier Place Pierre Barthe**
Association des commerçants et artisans
- 12 Concert rock Mosquito Flyer's au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 24 Inauguration de la Place et Marché gourmand Place Pierre Barthe**
Association des commerçants et artisans
- 31 Soirée jeux d'extérieur au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'

Août

- 9 Concert/danses/musiques au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 29 "Le Marathon de LAURIE" - 9^{ème} édition**
Plaine des Sports et des Loisirs
1313 LeMarathondeLaurie

Septembre

- 4-5 Fête du Village Plaine des Sports et des Loisirs**
AFCC
- 5 Reprise des entrainements de l'école de foot**
Plaine des Sports et des Loisirs
US Cadalen
- 11 Karaoké Nat' au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 13 Ateliers dessins mangas + reproduction/photos au Caf'Tiers • Tous Ô Caf'**
- 14 Rentrée musicale Salles des associations**
L'accord des sons
- 19 Conférence sur les sites français classés à l'Unesco**
Salle des Fêtes
Vivre à Cadalen
- 20 Plantations automnales au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 27 Thé dansant avec Nicolas David Salle des Fêtes**
Le Saule Cadalénois

Octobre

- 2 Karaoké Max' au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 9 Repas couscous au Caf'Tiers**
Tous Ô Caf'
- 9 Assemblée Générale Salle des Fêtes**
APEEC
- 11 Bourse automne-hiver Salle des Fêtes**
1,2,3 Familles
- 18 Grand Loto Salle des Fêtes**
Le Saule Cadalénois
- 31 Fête de la courge Place Pierre Barthe**
Association des commerçants et artisans

Novembre

- 7-8 Exposition de Patchwork et Broderie Salle des Fêtes**
Le Calicot
- 13 Conférence sur les symboles religieux et civils au Moyen Age Salle des Fêtes**
Vivre à Cadalen
- 15 Thé dansant Salle des Fêtes • Le Saule Cadalénois**
- 21 Ciné-goûter Salle de Ferrières à Lasgraïsses**
ADMR des deux rives
- 27 Anniversaire 2 ans au Caf'Tiers • Tous Ô Caf'**
- 29 Sortie à Albi • Vivre à Cadalen**

Décembre

- 13 Spectacle de Noël au Caf'Tiers • Tous Ô Caf'**

Naissances

OLIVEIRA
Éléna, Florine
née le 10 février 2026

CHEVALLOT RABAUD
Flora, Muriel, Florence
née le 15 février 2026

GOUDEAUX
Augustin, Louis, Arthur
né le 23 mars 2026

PEREZ LIPRANDI
Lou, Maryline
née le 04 mai 2026

Mariages

MÉRIC
Céline, Catherine, Marie
&
ESCAFIT
Pierre, Maxime
le 08 mars 2026

BILLOUD
Evelyne, Monique
&
ESCRIBANO
Bruno, Jean-José
le 04 avril 2026

NKOU
Suzanne, Valérie
&
RAMOS
Paul, Michel
le 23 mai 2026

Décès

OLIVIERI
Davy, Léon, Marius
décédé le 31 décembre 2025

LABEUCHE
Gilbert, Albert, Charles
décédé le 10 janvier 2026

FRANCÈS
Jean, Claude, Émilien
décédé le 06 février 2026

LAVIT
Brigitte, Inès, Jeanne
épouse MAUREL
décédée le 22 février 2026

DÉFOS
Gérard, Raymond, Hubert
décédé le 28 mai 2026

VOS JOURS DE COLLECTE		JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPT	OCT	NOV	DÉC
DÉCHETS RÉSIDUELS & BIODÉCHETS	LUNDI	1	6	3	7	5	2	7
		8	13	10	14	12	9	14
		15	20	17	21	19	16	21
		22	27	24	28	26	23	28
		29		31			30	
TRI SÉLÉCTIF	JEUDI SEMAINES PAIRS	11	9	6	3	1	12	10
		25	23	20	17	15 29	26	24

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie

Mardi : 9h - 12h et 14h - 17h • Mercredi : 9h - 12h
Jeudi : 9h - 12h et 14h - 17h • Vendredi : 9h - 12h et 14h - 17h • Samedi : 9h - 12h

Le secrétariat de mairie sera fermé les samedis du 4 juillet au 29 août inclus.

Téléphone : 05 63 33 01 44

Adresse email : contact@cadalen.fr - Site Internet : <http://www.cadalen.fr>

Horaires d'ouverture France services : du lundi au vendredi 8h45 - 12h et 13h - 18h

Vos Conseillers Départementaux :

Monique CORBIÈRE-FAUVEL et Christophe HÉRIN,
sont disponibles pour vous rencontrer sur rendez-vous :

Secrétariat de mairie de Cadalen (05 63 33 01 44)

Secrétariat de mairie de Rivières (05 63 41 72 65)

Secrétariat conseil départemental (05 63 45 64 51)

Retrouver les sur leur page facebook : <https://www.facebook.com/pages/cantonlesdeuxrives/>

DIRECTION DE LA PUBLICATION : Sébastien BRAYLE

RÉDACTION : Peggy Amalbert - Sébastien Brayle - Martine Granet - Christophe Raynaud
Pierre Rutkowski - Pascal Sanlefranque - Denise Stevenson.

Mise en page et impression : Imprimerie RHODE - Gaillac - Imprimé à 750 exemplaires.